

# Formulaires sportifs de la F.F.J.D.A.

## TOURNOIS, COMPÉTITIONS, ACTIVITÉS ENCADRÉES ORGANISÉS PAR LES CLUBS DE JUDO AFFILIÉS À LA F.F.J.D.A.

L'autorisation d'organisation d'un Tournoi, d'une compétition ou activité encadrée ne peut être accordée à un club que s'il remplit les conditions suivantes :

- Le club organisateur doit être affilié à la F.F.J.D.A.
- Le Président de la ligue concernée doit donner un avis favorable.
- Les clubs français participants doivent être affiliés à la F.F.J.D.A. ou à une fédération ayant signé un protocole d'accord avec celle-ci.
- Le règlement du tournoi, de la compétition ou activité encadrée doit être en accord avec les règles techniques du Judo Français et avec le Code Sportif de la F.F.J.D.A.
- Les athlètes de haut niveau de la F.F.J.D.A. doivent avoir l'accord du Président de la ligue et du Directeur Technique National pour pouvoir participer à la manifestation.

Pièces à joindre dans tous les cas :

Règlement et cahier des charges précisant les catégories d'âges concernées et les formules de compétition et les éventuels prix proposés aux athlètes

---

### AUTORISATION D'ORGANISATION D'UN TOURNOI OU D'UNE COMPÉTITION OU D'UNE ACTIVITÉ ENCADRÉE

---

LA LIGUE DE .....

AUTORISE LE CLUB .....

NOM DE LA MANIFESTATION .....

DATE ..... LIEU .....

Avis du Président du Comité  
ou du C.T.D

Signature et cachet:

Avis du Président de la Ligue  
ou du C.T.R.

Signature et cachet :